

CDEN du 14 juin 2021 Compte-rendu de la FSU

Ce CDEN s'est tenu en visio-conférence. Etaient présents : le préfet, l'IA-DASEN, la secrétaire générale, l'IEN-IA, l'IA adjointe, des élu.es et représentant.es des fédérations de parents d'élèves, le représentant des DDEN, la FSU et l'UNSA pour les organisations syndicales.

Lecture des déclarations : voir la déclaration de la FSU

Procès-verbal du 22 février 2021 : adopté à l'unanimité.

Modification du temps scolaire pour la rentrée

Sur les 333 communes du département, 80% travaillent sur 4 jours. Cela représente 67% des élèves du département.

7 écoles passent à 4 jours en septembre 2021 : BLOT-L'EGLISE, MONTCEL, OLBY, PONTAUMUR, POUZOL, SAINT-OURS-LES-ROCHES, SAINT-PARDOUX.

Toutes les communes ne sont pas arrivées au terme de leur processus de réflexion. Certaines attendent encore un avis favorable de l'organisme en charge des transports.

L'IA-DASEN indique que des d<mark>eman</mark>des de dérogations pour ront être présentées en juillet ou août pour une mise en place dès la rentrée où un CDEN sera convoqué afin d'acter les nouvelles évolutions souhaitées.

La FSU demande où en sont les discussions pour les villes de Clermont-Ferrand et Riom. L'IA-DASEN répond que, pour la ville de Clermont-Ferrand, le sujet n'est pas un projet de la municipalité. Pour la ville de Riom, il explique que la concertation est en cours et que l'IEN de la circonscription travaille avec la mairie pour que la consultation, avec un questionnaire en ligne, soit accessible au plus grand nombre. Pour cette commune, s'il y a un changement, il sera présenté au CDEN de septembre.

Résultat du vote : majorité pour, 1 contre, 4 abstentions. La FSU a voté pour la validation de ces modifications.

Dans le cadre de sa fédération, la FSU, le SNUipp-FSU 63 accompagne les équipes des écoles sur toutes les questions d'emploi du temps. Si vous êtes en difficulté ou avez des questions, nous sommes à votre écoute. Des modifications peuvent encore être apportées.

Désignation des DDEN

L'IEN-IA adjoint prend la parole pour remercier les DDEN qui acceptent d'être des représentants de l'école publique. Il rappelle l'importance de solliciter toutes personnes susceptibles de pouvoir exercer cette mission. Il est en effet de plus en plus difficile de trouver des personnes volontaires.

Jean-Claude Montagne, représentant des DDEN au CDEN prend la parole rappelant qu'être DDEN ce n'est pas participer à une procédure administrative mais être attaché à la laïcité et défendre le bien-être des élèves à l'école publique. Il s'agit de femmes et d'hommes qui donnent de leur temps pour apporter leur regard et servir de médiateur si besoin.

La liste des renouvellements est présentée. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nouveau règlement régional pour le transport scolaire

Le représentant du Conseil régional, Monsieur Lamarche prend la parole et explique :

- → le tarif, l'aide individuelle, ainsi que la majeure partie des points du règlement ne sont pas modifiés ;
- → les changements concernent la création de points d'arrêts supplémentaires et la nécessité d'1 km entre deux points d'arrêts et non plus entre le domicile de l'élève et l'arrêt.

Une autre modification concerne le temps de trajet maximum qui n'est plus borné à 45min comme ce fut le cas. Cela serait actuellement impossible pour certains élèves internes. D'autre part des élèves scolarisés dans des établissements spécialisés sont exclus de ce dispositif régional, les établissements organisant eux-mêmes les transports de leurs élèves.

La FSU demande si des élèves de TPS (n'ayant pas 3 ans) sont gênés dans leur scolarisation par ce règlement. L'IA-DASEN répond qu'il n'a pas connaissance de situation problématique.

VOTE : majorité pour, 5 abstentions, aucun contre. Abstention de la FSU.

Si vos élèves ont des temps de trajet trop longs ou si certains ne peuvent utiliser les transports en commun, informez les syndicats de la FSU qui pourront vous aider dans les démarches et défendre vos situations.

PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement personnalisés)

L'IA-DASEN n'aura cesse de rap<mark>peler</mark> que ces structures sont en construction et que cela doit être pris en compte avant de les critiquer trop vertement ou de les condamner.

En septembre 2020, 1500 élèves du Puy-de-Dôme ont été accompagnés dès la rentrée avec 750 AESH présents. Il s'agit à 78% d'aide mutualisée. Aujourd'hui, ce sont 1 808 élèves qui sont concernés, il y a donc eu 150 embauches. Le nombre d'élèves a augmenté de 80% en 5 ans.

Dans le département, 29 PIAL ont été créés. Ils sont inter-degrés afin de permettre un suivi de la maternelle au lycée. Une réflexion est en cours pour intégrer dans chaque PIAL un.e AESH référent.e.

La FSU demande qu'une étude d'impact sur le fonctionnement des PIAL et ses conséquences sur les conditions de travail des AESH soit réalisée considérant que les conditions de travail se sont particulièrement dégradées depuis leur mise en place.

La FSU est également intervenue pour demander des améliorations pour les personnels (un statut, une formation), des moyens supplémentaires pour la formation et les remplacements et a alerté sur les limites de la mutualisation. L'IA-DASEN justifie l'absence de concours supposant que certains personnels n'auraient pu l'obtenir ! Ou comment insinuer que les AESH n'en seraient pas capables. Nous dénonçons fermement ces propos et maintenons notre revendication première : un vrai statut de la fonction publique pour les AESH.

La question du nombre d'élèves avec notification et sans aide humaine a été posée. La secrétaire générale a répondu que 41 élèves (1^{er} et 2nd degré, public et privé) étaient non accompagnés.

La FSU et ses syndicats défend les droits des AESH et se mobilise pour. Pour les droits des élèves en situation de handicap, nous pouvons vous aider à faire respecter la loi. Contacter les sections syndicales (SNUipp et SNES Puy-de-Dôme plus particulièrement) afin qu'il soit rappelé à l'IA-DASEN sa proposition de trouver des solutions aux situations difficiles.

Questions diverses

Carte scolaire

Au titre de la FSU, le SNUipp-FSU 63 demande combien de postes supplémentaires seront accordés au 1^{er} degré pour la rentrée. M. le DASEN nous répond qu'aucun poste supplémentaire n'est prévu.

Le SNUipp-FSU 63 avait demandé la tenue d'un CTSD pour étudier les effectifs et procéder à des ouvertures avant la rentrée. Cela n'est pas le cas et l'IA-DASEN annonce que pour toutes ouvertures en septembre, il faudra une fermeture. Selon lui, il s'agit d'un principe d'équité qu'il défend.

Des écoles sont étudiées pour une ouverture, l'IA-DASEN laisse planer une menace sur les classes dont les fermetures annoncées ont été annulées. Il pourrait reproposer des fermetures tardives dans ces écoles.

La FSU a déjà annoncé se positionner contre des fermetures après la rentrée scolaire. Le SNUipp-FSU 63 reste très vigilant, pour nous la différence entre égalité et équité est porteuse de sens. Si vous constatez un écart entre les effectifs annoncés et les effectifs effectivement enregistrés dans onde, contactez-nous sans attendre.

Cité éducative

Le dispositif est porté par la préfecture en lien avec la ville de Clermont-Ferrand. Des premières étapes de labellisation ont été signées. La thématique retenue est : « Comment faire émerger une conception commune de l'éducation de tous les acteurs de la petite enfance à l'âge adulte ? » Pour l'IA-DASEN, l'objectif est la réussite des élèves c'est à dire les chances d'insertion dans la vie active. Le préfet remercie l'IA-DASEN qui s'est beaucoup investi dans le dossier.

La FSU s'inquiète des perspectives ouvertes par les cités éducatives. En effet, en plus d'introduire un nouveau type de classement, elles peuvent devenir des lieux de déréglementation au détriment des statuts des personnels qui y travaillent et renforcent le risque d'ingérence des élus locaux dans les projets pédagogiques des équipes. Elle sera très vigilante quant à l'évolution de cette expérimentation.

La séance se termine par les remerciements du préfet, qui espère que le prochain CDEN se tiendra enfin en présentiel. Il remercie les équipes de l'Education nationale pour leur travail.

Les représentants de la FSU au CDEN Justine FERREOL, Fabien CLAVEAU, Philippe LEYRAT

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND Tél 04.73.31.24.83 $\,$ \pm $\frac{f_{Su63@fsu.fr}}{f_{Su63@fsu.fr}}$

